

CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 19/02/2026
Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers
en cours



Présents : Philippe CAILLEBOTTE, Bernard JACQUOT, Patrick OROSZ, Yves LECAUDE

Excusé / Absent : Jean-Christophe BOIVIN

Diffusion : Commission ESIND - Comité directeur - Gardiens de Rivière – Newsletter



Liens :



- [ESIND Contacts](#)



Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
<p>A – Cinq dossiers clés ont été proposé à la Commission nationale et aux VP ESIND, G Peiro, et développement, JL Rigaut – tous restés sans réponse -</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande de prise en compte des lâchers d'eau en Tarentaise et sur les Dranses dans la convention EDF / FFCK (lettre 22 oct 2022): <ul style="list-style-type: none"> • <i>Philippe a demandé à Laurent BROSSAT les modalités définies pour les lâcher d'eau. Réflexion nécessaire au niveau national. Pas de Réponse</i> • <i>Un CT (Edgar Cuilla ecuilla@ffck.org resp. service développement commercial) doit rencontrer EDF. Dans l'urgence les documents de juillet 2024 concernant les différents dossiers en cours lui ont été transmis. Pas de nouvelles.</i> <i>La note a été actualisée sur les points en suspens avec EDF</i> • Définition des obligations des exploitants ouvrages EDF pour lever les interdictions de Navigation à l'aval des barrages – condition nécessaire à l'évolution de la réglementation en Tarentaise et Savoie et partout ailleurs en France • Proposition (juin 2025) d'une charte de représentation des sports de pagaie par les membres agréés et affiliés dans les instances de gestion de l'eau afin d'élargir notre capacité d'intervention sur les dossiers. • Proposition d'un travail sur la gestion des (sur)fréquentation sur les rivières et rivages. Point • Proposition (mail du 9 juillet 2025) de mise en place d'une veille nationale sur les publications officielles, DUP, AP, RAA, relatives aux sports de pagaie • Demande de reconnaissance du label Gardien de rivière sur l'extranet fédéral <p>19/02/2026 : Une motion a été rédigée. Philippe l'a envoyée à Nasser pour présentation au Bureau CRCKAURA, au CODIR et à l'AG. But : que les délégués de CRCKAURA soient mandatés par l'AG du CRCK pour défendre cette motion à l'AG fédérale.</p> <p>Info : Le 27 réunion inter commissions au niveau fédéral pour faire remonter le ressenti (grogne générale).</p>	<p>Mise à jour</p> <p>PC</p>	<p>Prochains Bureau CODIR AG</p>
Niveau régional		
<p>B - « Gardien de la Rivière à la Mer »</p> <p>Liste des clubs labellisés Gardien de Rivière à la Mer sur le Drive ESIND</p>		



Partager le Gdrive ESIND – en lecture - avec les gardiens de rivière et communiquer sur le contenu



19/02/26 ;Un dossier spécial Gardiens de rivière a été créé : [ici](#)
 (lien : https://drive.google.com/drive/folders/1c6NDU8MEUOkjLF_AiFPup8qlrlyrHVd?usp=sharing).
 Tous les personnes disposant du lien (dont les structures labélisées GD) ont accès en lecture.



-  00-Liste docs et détails du contenu 



-  00Lisez-moi d'abord 



-  01-Mémento _juridique-version- 11-2020.pdf 



-  02-guide_concerte_solutions_continuite_cne_vf.pdf 



-  03-Guide_sur_la_signalisation_pour_la_navigation_interieure.pdf 



-  04-GuidePDESI-FFCK_2009.pdf 



-  05-contrat délégation FFCK signé 070322.pdf 



-  06-Dispositifs de franchissement d'ouvrages.pdf 

-  07-Expertise judiciaire CK versus Pêche _ Hte Garonne 2000.pdf 

-  08-Expertise juridique Arrêtés Sécheresse et CK et eau vive.pdf 

-  09-FFCK_Doctrine-20220920.pdf 

-  10-Note FFCK fondamentaux représentation 04-2023.pdf 

-  11-Plaquette_micro-centrales_Rivières_Alpinés Juillet2021.pdf 

Mise à jour

suivi

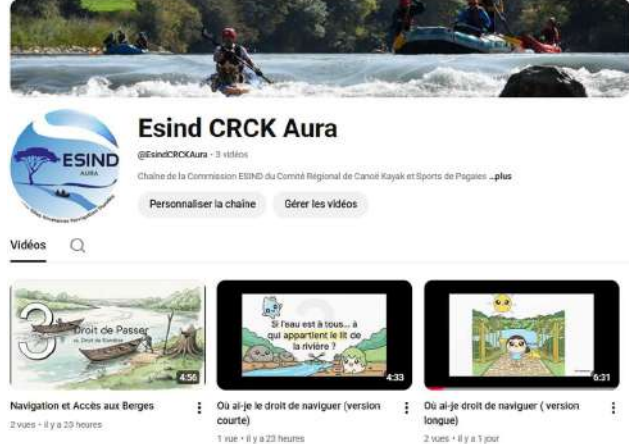
PO

C - Vidéos NoteBook LM sur Youtube

19/02/26 : Patrick a créé une chaine YouTube pour la commission ESIND AURA

[Chaine YouTube](#)

Trois vidéo sont mises en ligne



Rappel : pour faire connaître le contenu du Mémento Juridique, on peut générer vidéos depuis Notebook LM. Ainsi que des podcast, qcm, ...



Exemple d'un podcast :

[Responsabilité du propriétaire après un accident de canoë](#)

SUITE

PC

A suivre

<p>D - Rhône : Topo guide Haut Rhône</p> <p><u>Ce qui reste à faire (par ordre de priorité) :</u> Version en Ligne (but : topo en ligne sur Internet via une App) Financement Fiche ANS pour 1000 € (fait) et Fiche Région pour 1000 € (fait) Fiche Plan 5Rhône en cours (fait) avec doute sur ce soutien (voir commentaire de <u>Pierre BOMPART</u> de la CNR (p.bompart@cnr.tm.fr) Fiche plan Rhône Saône avec la condition (peu réaliste) de ne démarrer les travaux qu'après attribution de l'éventuelle subvention Réalisation en cours par A Dubost selon devis de 5760 € TTC Décision : OK pour un budget photo complémentaire avec dans un premier temps une enveloppe plafonnée à 500 €</p> <p>Version Papier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prérequis : version Loopi finalisée et mise en ligne après validation par la commission • Prestataire pressenti : Outdoor éditions • Financement : la version Loopi doit permettre de rechercher un ou des financeurs privés. <p><i>Autres points :</i></p> <p>➔ <i>Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité</i> ▪ <i>La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise</i> ▪ <p>19/02/2026 : réunion avec A Dubost. Abandon de l'option Loopi (Coût d'abonnement trop élevé). L'App  semble faire l'affaire. A Dubost prépare un test.</p> <p>Prochaines réunions :</p> <p>02/03/2026 : présentation du test  et validation</p> <p>13/03/2026 : visio avec Vincent Tavares (Vincent Tavares / Chef de projets cyclotourisme - Coordination collectif Léman – Lyon (ViaRhôna)</p>	<p>PC / BJ</p> <p>A Dubost</p> <p>NOUVEAU</p> <p>A.Dubost</p> <p>Tous</p> <p>BJacquot</p>	<p>Suivi</p> <p>Jan 2026</p> <p>En cours</p>
<p>E - Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR</p> <p><u>Ce qui est fait : (voir annexe)</u> Info : on a maintenant la totalité du document pour la totalité du Rhône de la frontière Suisse à la mer + l'avis du CRCK sur le parcours PACA</p> <p><u>Ce qui reste à faire :</u> Planification et Suivi de réalisation des actions proposées : Dans un premier temps, reprendre le tableau des ouvrages CNR et observations CRCK. Dans un deuxième temps : proposer à CNR de rédiger ensemble un plan de mise en œuvre des préconisations incluses dans le dossier d'expertise et de manière plus large pour le projet ViaRhôna à la pagaie.</p> <p><u>Infos :</u> Yoann LESCOUET succède à Samuel Devillers. La signalisation devrait être mise en place dans les tous prochains mois. En revanche pour les travaux d'aménagement, deux conditions doivent être réunies, les marchés doivent être passés avec les bureaux d'étude et des arrêtés d'autorisation de travaux doivent être signés.</p> <p>20/11/2025 – à confirmer !</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PC</p>	

<p>Courrier de réponse envoyé à la DREAL le 7 mars.</p> <p>19/02/2026 : réunion du 22 janvier 2026 pour le plan de gestion de la roselière. Le COPIL a été créé, le CRCK AURA y est représenté ».</p> <p>Nos remarques ont été prises en compte. Lors de la réunion Philippe a rappelé le cadre réglementaire et légal.</p> <p>Contacts intéressants avec le responsable de la DREAL et avec la personne en charge des voies vertes en Ardèche (projet Canoe box)</p>	PC	suivi
<p>J - Nouvelle passe à poissons seuil de Beaucaire :</p> <p>Lors de la réunion de présentation des travaux, sur site le 12 juin, Philippe est intervenu pour rappeler la nécessité de prendre en compte les sports de pagaie dès le départ de l'étude. Portage le long de la passe pris en compte après intervention sur le dossier. La distance de portage sera considérablement réduite.</p> <p>19/02 travaux terminés, en attente réception officielle</p>	SUITE PC	suivi
<p>K - Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK</p> <p>Objectifs : FNE (Jacques PULOU), CEN Rhône Alpes (JY CHETAILLE), FN Pêche, LPO, VNF, ARRA2</p> <p><u>Référents Sport nature des DSDEN :</u></p> <p>20/11/2025 - Bernard a diffusé et re-diffusé une synthèse. Ce document doit intéresser au-delà de la commission ESIND.</p> <p>A mettre sur le drive.</p> <p>Liste des référents a été mise à jour (fait en déc 2025)</p> <p><u>23/01/2026 : ARRA2 : Rencontre annulée faute de candidats 😞 et de financements pour les référents SN</u></p> <p>Voir si on peut transformer le ppt préparé en une vidéo partageable</p>	SUITE BJ PO	suivi
Niveau départemental		
<p>Les sujets évoqués ici sont ceux portés à la connaissance de la commission</p> <p>- Les CDCK sont invités à solliciter la commission à tout moment pour tout dossier nouveau à traiter -</p>		
<p>01 - Département de l'Ain</p> <p>Une nouvelle réunion avec les acteurs locaux est à organiser prochainement en visio pour rédiger un document type schéma directeur de l'Ain Aval à proposer aux partenaires ... à suivre</p> <p>Le dossier détaillé est accessible ICI</p>	Rien de nouveau PF CDCK BJ	A suivre
<p>01/39 – Projet d'arrêté préfectoral sécheresse dept. du Jura</p> <p>19/02/2026 : projet d'arrêté cadre spécifique portant gestion des activités aquatiques (et nautiques) en période de sécheresse dans le département du Jura. CDCK 01 et EVO ont remis un avis en retour en coordination avec le CDCK 39</p> <p>Philippe a transmis : expertise juridique de JED à propos des arrêtés préfectoraux de ce type. Bernard a fait le lien avec le CDCK 39</p>	Nouveau	
<p>07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) par suite des accidents mortels</p> <p>20/11/2025 : on attend la publication de l'AP Navigation. Portages prévus avec panneautage à la charge des propriétaires d'ouvrages. On en est à la conception des panneaux d'information des usagers à placer sur les accès officiels</p> <p>19/02/2026 : réunion du vendredi 30 janvier, présence de Philippe et Claire. Plan de signalisation acté.</p>	SUITE PC	suivi
<p>07 : Alerte Suricate : Rien de nouveau</p>	SUITE	

<p>Philippe a lancé deux alertes pour de la ferraille et gravats dans le lit de l'Eyrieux :</p> <p>Aval rive droite de la passe à bateau du barrage des Verchères (à l'amont de St-Sauveur)</p> <p>Au niveau du camping à la sortie des Ollières en rive gauche</p> <p>15/09 – relances faites sans résultat</p> <p>19/02/2026 – Club de St Sauveur à relancer ainsi que le gestionnaire de Suricate</p>	PC	suivi
<p>07: Réouverture des Lômes de Vion</p> <p>Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte.</p> <p>17/12/2025 : réunion du 9 dec a eu lieu. Nos demandes de signalisation sont intégrées dans le projet. Travaux prévus sur 3 ans</p>	Rien de nouveau PC	En cours
<p>07 : Barrage de St-Martin-d'Ardèche</p> <p>Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.</p>	Rien de nouveau PC	En cours
<p>07 : Seuil de la confluence de l'Ardeche avec le Rhône</p> <p>Préconisations faites par Laurent. Avis quant à l'amélioration de la franchissabilité dans le cadre du projet d'amélioration de la continuité piscicole rendu par le CDCK.</p> <p>Réunion début juin. Les demandes du CDCK ont été entendues et reçues par le bureau d'étude.</p> <p>17/12/2025 - En cours,</p>	Rien de nouveau PC	Suivi
<p>07 : seuil de la microcentrale de Perrier à Lalevade d'Ardèche</p> <p>Projet d'augmenter la puissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réhausse du barrage • prélèvement du débit de la passe à canoë pour augmenter celle de la passe à poissons. Inacceptable ! <p>Philippe a contesté le projet et rappelé les droits des sports de pagaie.</p> <p><i>Si le projet devait aller à son terme ce serait un sujet de recours. Il faut s'opposer au principe de la réduction du débit de la passe au profit de la passe à poisson. Risque de précédent pour d'autres projets similaires.</i></p> <p>17/02/2026 : l'AP a été pris en octobre. Philippe doit le lire en détail mais le délai de recours est dépassé (pb veille réglementaire !).</p>	SUITE PC	Suivi
<p>07 : Canoë box</p> <p>PC travaille sur l'installation de canoë box sur deux communes Bourg St Andéol, Le Pouzin et Viviers en 2026. Communes « intéressées »</p> <p>23/10/2025- Les communes concernées et la CNR ont confirmé leur intérêt. Réflexion sur les abus de type stockage ventouse dans ces box.</p> <p>17/12/2026 – les échéances électorales nous obligent à un peu de patience.</p> <p>23/01/2026 : lors d'une rencontre, Philippe à rencontré la personne en charge au niveau du 07 de ViaRhône et des voies vertes en lien avec les Velo-box.</p> <p>Grande variabilité des porteurs de projets.</p>	SUITE	

<p>19/02/2026 : La rencontre de la personne qui s'occupe des voies verte en Ardèche (très positif sur l'idée, ok pour aider) Contact aussi avec un fournisseur éventuel. Trois sites accessibles identifiés. Les problèmes des gestion ont été abordés avec pistes de solutions</p>	PC	suivi
<p>07/06 : Bassin de slalom de Glun</p> <p>23/10/2025 – la réunion a eu lieu le 26/09 avec la présence de JC Boivin. La CNR OK pour apporter son appuis technique et financier - ordre de grandeur du coût 100 K€</p> <p>17/12/2026 : La communauté d'agglo demande une étude (25'000 €). Question qui finance (CNR ?). Interprétation : peu d'intérêt de l'agglo. On a reçu le CR de la réunion du 26/9 dans lequel l'agglo semble peu intéressée contrairement à la CNR.</p>	Rien de nouveau	suivi
<p>38: Romanche</p> <p>Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture.</p> <p>Le CDCK a produit un document très complet qui explique les essais, le contexte, et tout l'environnement du CK (histoire, pratiques, sécu, légal...).</p> <p>Le contenu du rapport a été échangé avec EDF.</p> <p>17/12/2025 - Courrier au préfet a été envoyé le 1^{er} dec. Cela rentre complètement dans le sujet relation EDF / FFCK. (FFCK en copie)</p> <p>23/01/2026 : pas de réaction fédérale = ce qui provoque la colère de Pascal Krieg Rabieski ainsi que la notre. 😞 et justifie la motion</p>	Rien de nouveau	En attente
<p>38 /73 - GUIERS, continuité navigation</p> <p>19/02/2026 : Rencontre avec le directeur du SIAGA sur la difficulté d'intégrer la continuité de la navigation dans le contrat de rivière (dans le précédent et dans le nouveau contrat « Eau et Climat »)</p> <p>Nouvelle réunion prévue 17 mars avec les services du SIAGA pour refaire un point complet de la situation des obstacles à la navigation (personnes impliquées les deux CDCK 38/73, les deux référents sports nature, Agnès Daille, Bernard et Philippe)</p>	Nouveau	
<p>43 – Liste des ouvrages à aménager (Poutes, Barreyre, ...)</p> <p>23/10/2025 - Le président de la FFCK a rencontré le préfet 43 et EDF. A la suite de quoi, sur les trois recours, la FFCK s'est désistée sur deux recours. Le troisième recours sur l'AP de 2024 subsiste et couvre les points litigieux des deux autres recours. La clôture d'instruction est faite et le recours va passer au tribunal.</p> <p>20/11/2025 – la suppression du recours génère deux risques de recours au pénal en cas d'accident puisque les engagements du préfet ne sont pas écrits : accord frauduleux et recours contre la FFCK qui connaissait le risque et s'est malgré tout désistée.</p> <p>17/12/2025 – Yves a eu contact avec DDT – liste des ouvrages sera finalisée en mars.</p>	Rien de nouveau	suivi

<p>23/01/2023 Yves a une réunion en mars sur le terrain avec EDF pour vérifier la signalisation sur les deux derniers barrages de la Loire (barrages de Saint-Simon et Navant à La Voute-sur-Loire)</p>	YL	
<p>43 – Rénovation du pont de Langeac</p> <p>L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller.</p> <p>Devant les coûts le projet prend du retard.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>YL/NH</p>	suivi
<p>69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône)</p> <p>Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition.</p> <p>Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR ».</p> <p>Décision : comme le temps passe, et avant que les dossiers trépassent, organiser une réunion avec NH, JCB, PC, PO, Jules Silvin (pétition) pour faire un point d'avancement de la démarche / sondage à faire pour convoquer la réunion dans les 333 semaines qui viennent. (Dernière quinzaine d'octobre)</p> <p>17/12/2025 : JC Boivin a fait une reconnaissance détaillée des lieux en incluant le barrage EDF de Jons. Prévoir de rédiger des préconisations.</p> <p>Feysine, JCB faire un retour à J Silvin pour faire un point qui puisse être partagé avec les signataires de la pétition.</p> <p>23/01/2026 : Bureau du 6 janvier : Jean-Christophe est en contact avec CNR et VNF pour une révision du RPP et la levée des interdictions de navigation concernant le secteur de la Feysine.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PC JCB</p> <p>JCB</p>	<p>Début 2025</p> <p>suivi</p>
<p>73 : Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler</p> <p>La réunion du 3 octobre 2024 à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT.</p> <p>20/11/2025 BJ : CDCK73 travail en cours de la finalisation de la liste on doit faire un point prochainement – Première liste remise à DDT</p> <p>17/12/2025 – une réunion a eu lieu avec Emmanuel Triomphe (DSDEN), BJ et Jules Silvin sur les dossiers 73 dont ce dossier pour relancer la DDT.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>BJ JS CDCK</p>	suivi
<p>73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise</p> <p>La cellule de concertation du 19 février 2025. a pris en compte plusieurs demandes d'évolutions de la réglementation sous réserve :</p>	Rien de nouveau	

<p>que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité en aval des barrages</p> <p>d'essais de navigation sur parcours Pomblières / Moutiers et La Bathie</p> <p>de repérage des points d'embarquement et débarquement en amont du pont de la Bonneville à mener par le SDJES</p> <p>20/11/2025 – Toujours rien de nouveau -</p> <p>17/12/2025 - rajouter ce sujet à la liste des points a discuter avec EDF : Il faut que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité de la navigation en aval des barrages</p> <p>20/11/25 : la réunion de la cellule de concertation devrait avoir lieu au début 2026 – Nécessité de contacter le sous préfet</p>	<p>BJ JS</p> <p>BJ JS</p>	
<p>73 : APTV Vanoise comité de bassin Haute Tarentaise</p> <p>BJ , chargé de mission, a représenté le CR à la réunion, le 18/11 du comité de bassin « Isère en Tarentaise » qui couvre l'amont d'Albertville. Le compte rendu et doc supports ont été diffusés.</p> <p>17/12/2025 : JCB / BJ : Partager la stratégie. Comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • tous les intervenants doivent partager toutes les informations • tous les besoins doivent être pris en compte en amont. • tous les aspects, doivent être pris en compte. • des temps de coordination entre tous doivent être planifiés 	<p>Rien de nouveau</p> <p>JCB / BJ</p>	<p>suivi</p>
<p>73 : Seuil de Yenne - Aménagement d'une passe à poissons en haut de la rivière</p> <p>Les échanges avec le maître d'ouvrage (SHR) et le bureau d'études (Tereo), ont permis de prendre en compte l'intérêt du parcours. Phase projet engagée par SHR en 2025. Réalisation des travaux aménagements prévue courant 2026-27.</p> <p>Toutefois, la viabilité du stade d'eau vive pour les compétitions doit être préservée et <u>les élus politiques locaux doivent être interpellés.</u></p> <p>Une nouvelle convention avec CNR, CCY et CLBCK (à la place du CDCK) sera soumise à la FFCK / CRCK avant signature. Elle nécessite également la révision du règlement d'utilisation et de l'arrêté inter préfectoral</p> <p>Décembre 2025 : l'effacement des seuils est remis sur la table</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>JCB N Dethève</p>	<p>A suivre en 2026</p>
<p>73 : Microcentrale Doron de Bozel</p> <p>Un protocole est signé entre le porteur de projet (SAS VOLVER) et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux.</p> <p>19/02/2026 : Le rapport du commissaire enquêteur a été rendu public par la préfecture de Savoie le 9 octobre 2025. Et l'arrêté préfectoral DDT/SEEF/AMA n° 2025-1327 été mis en ligne le 17 décembre 2025.</p> <p>La demande du CDCK73 a été prise en compte dans l'article 27.1 et pourra servir de référence sur des futurs projet de microcentrales :</p> <p>À suivre en phase travaux par le CDCK en lien avec le permissionnaire</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>BJ / CDCK73</p>	<p>suivi</p>

<p>73 : EDF - Recours sur AP d'interdiction de navigation sur l'Isère à la Bathie Recours gracieux du CRCK en 2023. Dossier en cours d'instruction (Dir. Pref. Sécurité civile 73) 23/10/2025 : pour le recours gracieux du 10 juillet 2023 nous n'avons pas eu de réponse et le délai de deux mois étant dépassé, cela vaut refus implicite. Toutefois des discussions sont en cours avec la préfecture, la porte n'est pas fermée. L'avancée de ce dossier dépend maintenant de l'accord global FFCK EDF sur la navigation à l'aval des barrages.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>BJ</p>	<p>suivi</p>
<p>74 : EDF - Microcentrale de Thiez sur l'Arve Un aménagement pour le portage est en place avec sa signalisation. 23/10/2025 – travaux en cours - Prévus pour finir fin 2026</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>suivi</p>
<p>74 : EDF - Eclusées sur les Dranses Les professionnels sont en discussion à propos des horaires d'éclusées. 17/12/2025 – Etude au point mort – Pour mémoire la concession de la centrale de Bioge prend fin début 2027.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>suivi</p>
<p>74 : EDF - Arve Barrage d'Arthaz <u>Travaux et nouvelle concession :</u> En décembre 2024, la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier 2025 en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. EDF : « <i>Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028...</i> » 19/02/2026 : L'arrêté a été mis en ligne sur le site de la préfecture 74 le 17 décembre 2025 (DDT-2025-1522) Le 17 fev. Patrick a envoyé un courrier RA de recours gracieux à Mme la préfète de Haute Savoie pour garder ouverte la possibilité de recours. (copie à EDF petite hydro) 19/02/2026 En attente réaction préfète 74 et d'EDF. Nous avons maintenant deux mois pour prendre une décision d'aller plus loin ou non sur ce dossier.</p>	<p>Mise à jour AP paru</p> <p>PO</p>	<p>attente</p>
<p>74 – Giffre des Fonts : Microcentrale combe de Giers Projet au stade de la consultation. DUP pas encore lancée. Le torrent de Giers se jette dans le Giffre des Fonts (classe IV). Le rejet de la microcentrale sera situé au confluent des deux cours d'eau. Vigilance sur la configuration du rejet pour ne pas créer de risque pour la navigation. 19/02/2026 Enquête publique non lancée</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>Suivi</p>
<p>74 – Fier amont : seuil de pêcheurs portage Réfection du seuil prévue, maître d'ouvrage Dept 74. Parcours peu pratiqué. Il existe une passe à kayak qui n'est pas utilisée car trop dangereuse. La pratique actuelle est un portage type sanglier. Le département en charge de l'ouvrage s'est engagé à améliorer le portage ce qui convient à ceux qui naviguent sur ce parcours. 20/11/2025 Travaux probables en 2026 – apparaît dans la liste des interventions prévues dans le future contrat de rivière</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>Suivi</p>
<p>74 – ARVE : réfection des digues de Magland Travaux prévus à partir de 2026 sur les berges de l'Arve sur un parcours souvent pratiqué. L'AP a été publié. Le CRCKAURA sera informé lors du début des travaux.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>suivi</p>
<p>71 – ARVE : Passerelle aval seuil Contamine-Sur-Arve</p>	<p>Nouveau</p>	<p>Suivi</p>

19/02/2026 :DUP en cours . Me CDCK74 a laissé un avis favorable avec demande d'être informé de l'avancement des travaux car probable interdiction de naviguer pendant la pose de la passerelle sur ce parcours très fréquenté.	PO	
--	----	--

Prochaine réunion : jeudi 19 mars 2026

Les CDCK et Gardiens e rivière sont invités à informer la commission de tout dossier nouveau à traiter. Ils sont toujours les bienvenus à nos réunions qui sont organisées en visio.